

# AMAP DU POTAGER D'ANTAN

## CONTRAT D'ENGAGEMENT DU GROUPE PAIN et FARINE

(18 novembre 2009 – 26 mai 2010)

L'association a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP :

- de favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

### Paysan - Boulanger

**Nom:** Jeanloup SLUIMAN

**Adresse:** Lapaloup  
12550 COUPIAC

**Tél:** 05 65 99 01 14

**e-mail:** lapaloup@wanadoo.fr

### Consom'acteur

**Nom:**

**Adresse:**

**Tél:**

**e-mail:**

### Termes du contrats

Il est proposé : du pain au levain cuit au feu de bois , produit selon le cahier de charges de l'Agriculture Biologique et Nature et Progress

**pain nature - pain seigle - pain seigle noix - pain noisette raisin - pain tournesol sesame - pain lin tournesol / farine bise – complète – seigle – petit son – son**

Conditionnement : **voir tableaux ci-joints**

Conditions : Il vous est demandé un **engagement ferme de réservation jusqu'à fin Décembre 2009**.  
Livraison hebdomadaire.  
Une commande supplémentaire de pain et de farine est possible. Elle est à soumettre au boulanger et / ou à la tutrice avant le lundi midi de chaque semaine.  
La total supplémentaire est à régler chaque fin de période.

Paiement : Les cheques correspondant à la commande totale seront remis au boulanger ou à la tutrice au moment de l'engagement avec le présent contrat.  
Ils seront remplis à l'ordre de Jeanloup SLUIMAN et seront encaissés en début de chaque période. Une avance de 3 cheques au minimum est demandée (1 cheque par période).

**Jour et lieu de distribution : tous le mercredis à partir de 17 heure chez DOURLET EMILIE, lieu dit Poudac, Réquista.**

Période d'essai: Le mois d'entrée sert de période d'essai.

Nouvelle adhésion : Un nouvel adhérent peut entrer chaque mois. Il s'engagera, après la période d'essai, pour le nombre de mois restant après son entrée.

Fait le : / / 2009

Signature du paysan:

Signature du « consom'acteur »

Tutrice: Gudrun KOECK (gudrunkoeck@aol.com) 05 65 46 17 60

**CONTRAT A RETOURNER EN 3 EXEMPLAIRES (vous, le producteur et l'AMAP)**